

244

DB3.1ab

Projets de réserves de biodiversité du lac Opasatica,
du lac des Quinze, de la forêt Piché-Lemoine et du
réservoir Decelles

Abitibi-Témiscamingue

6212-01-207

Projet Forêt De Chez Nous

Appuis des municipalités

MUNICIPALITÉ DE RÉMIGNY
1304, Chemin de l'Église
Rémigny, (Québec) JOZ 3H0

EXTRAIT des délibérations de la session régulière de la Municipalité de Rémigny, tenue au bureau de la Municipalité au 1304, chemin de l'Église à Rémigny, LUNDI le SIX (4) DÉCEMBRE DEUX MILLE SIX (2006), à dix-neuf heures (19 h), à laquelle :

SONT PRÉSENTS :

Les conseillers :

Monsieur Fernand Dubeau
Monsieur David Martineau
Madame Marilyn Aubin
Madame Micheline Dufresne
Monsieur Alain Filteau
Madame Carole Coderre

FORMANT QUORUM SOUS LA PRÉSIDENCE DE :

Monsieur Jocelyn Aylwin, maire

EST ÉGALEMENT PRÉSENTE :

Josée Dubeau, secrétaire trésorière – directrice générale

RÉSOLUTION :

3992-12-06

Appui à la MRC de Témiscamingue – Bancs d'essai – Expériences pilotes en décentralisation – Gestion municipale des ressources du milieu forestier

Considérant que le conseil municipal a pris connaissance des documents suivants :

- Résolution de la MRC de Témiscamingue (procès-verbal du 25 octobre 2006) intitulé « Bancs d'essai / Expériences pilotes en décentralisation. Gestion municipale des ressources du milieu forestier. »
- Projet de forêt habitée : Hypothèse comprenant seize municipalités ayant un potentiel forestier, à l'exception de Kipawa et Témiscaming.
- Contrat de forêt habitée – projet pilote présenté par la Corporation de développement de Laverlochère;

Considérant tous les avantages tant sociaux qu'économiques d'une entente reliée au Programme de délégation de la gestion foncière et forestière des terres publiques intramunicipales (TPI);

En conséquence, il est proposé par Monsieur Alain Filteau, appuyé par Monsieur David Martineau et résolu;

Que la municipalité de Rémigny donne son appui à la MRC de Témiscamingue afin qu'elle soit signataire d'une entente avec le Ministère des Ressources naturelles et de la Faune (TPI);

Que la MRC de Témiscamingue soit inscrite dans un projet « Bancs d'essai – Expériences pilotes » du ministère des Affaires municipales et des Régions.

- 2 -

De joindre en annexe la résolution de la MRC de Témiscamingue.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

Certifié Copie Conforme
Ce 7^e jour de décembre 2006



Josée Dubois
Secrétaire trésorière - directrice générale



Municipalité de Notre-Dame-du-Nord

C.P. 160 — 71, rue Principale

NOTRE-DAME-DU-NORD (Québec)

J0Z 3B0

**EXTRAIT DU LIVRE DES PROCÈS-VERBAUX
DU CONSEIL MUNICIPAL DE NOTRE-DAME-DU-NORD**

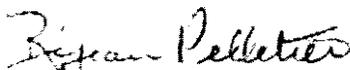
Session régulière du 8 janvier 2007

Résolution numéro 2007-01-0003

**APPUI À LA MRC
DÉCENTRALISATION DES RESSOURCES DU MILIEU FORESTIER**

Il est proposé par Élise Nadeau, appuyée par Marielle Henri, et résolu unanimement que la municipalité de Notre-Dame-du-Nord appuie la MRC de Témiscamingue dans sa démarche pour un projet de bancs d'essai et d'expériences pilotes en décentralisation des ressources du milieu forestier.

Copie conforme donnée à Notre-Dame-du-Nord ce 24 janvier 2007.


RÉJEAN PELLETIER
directeur général

MUNICIPALITÉ DE ST-EUGÈNE DE GUIGUES

4, rue Notre-Dame Ouest

C.P. 1070

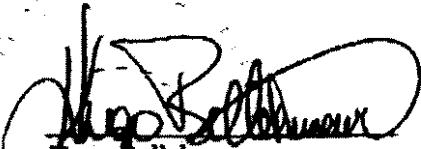
St-Eugène de Guigues

J0Z 3L0

Tél et fax 819-785-2301

COPIE DE RÉSOLUTION**A une assemblée régulière du Conseil Municipal, tenue selon la loi le: 08 janvier 2007****À 20 :00 heures et à laquelle étaient présents :****Germain Bastien, Guy Robert, Daniel Gemme, Jacques Plante, Yvan Jacques et Robert Hénault****Tous conseillers formant quorum sous la présidence du maire Normand Roy****Hugo Bellehumeur, secrétaire mandaté pour la séance est aussi présent****Résolution # 11-07****Appui à la MRCT bancs d'essai**

Il est proposé par Robert Hénault, appuyé par Yvan Jacques et résolu unanimement que la municipalité de St-Eugène de Guigues appui la MRC de Témiscamingue dans sa démarche pour un projet de bancs d'essai et d'expériences pilotes en décentralisation des ressources du milieu forestier.

Copie certifiée conforme

Hugo Bellehumeur
directeur général-par intérim



MUNICIPALITÉ DU CANTON GUÉRIN

516, rue St-Gabriel
Case postale 1040
Guérin (Québec) J0Z 2E0
Téléphone : (819)784-7011
Télécopieur : (819)784-7012

Copie de résolution

✦ Province de Québec, Témiscamingue

Extrait du procès-verbal
du conseil municipal du Canton Guérin
situé au 516, rue St-Gabriel Ouest

Réunion régulière, tenue le 10 novembre 2006

Sont présents : M. Jean-Denis Robillard
M. Roger Rivard
M. Gilbert Racine
M. Mario Racine (arrivé à 8h 30)
M. Joey Gaudet
M. Richard Généreux
M. Maurice Laverdière, maire
Mme Doris Gauthier, secrétaire trésorière

Rés148-11-2006

Appui à la MRC de Témiscamingue — Bancs d'essai — Expériences pilotes en décentralisation — Gestion municipale des ressources du milieu forestier

Considérant que le conseil municipal a pris connaissance des documents suivants :

- Résolution de la MRC de Témiscamingue (procès-verbal 25 octobre 2006) intitulé « Bancs d'essai / Expériences pilotes en décentralisation. Gestion municipale des ressources du milieu forestier.
- Projet de forêt habitée : Hypothèse comprenant seize municipalités ayant un potentiel forestier, à l'exception de Kipawa et Témiscaming.
- Contrat de forêt habitée – projet pilote présenté par la Corporation de développement de Laverlochère;

Considérant que tous les avantages tant sociaux qu'économiques d'une entente reliée au Programme de délégation de la gestion foncière et forestière des terres publiques intra municipales (TPI);

En conséquence, il est proposé par M. Richard Généreux, secondé par M. Mario Racine et résolu unanimement.

Que la municipalité de Guérin donne son appui à la MRC de Témiscamingue afin qu'elle soit signataire d'une entente avec le Ministère des Ressources naturelles et de la Faune (TPI);

Que la MRC de Témiscamingue soit inscrite dans un projet « *Bancs d'essai – Expériences pilotes* » du ministère des Affaires municipales et des Régions.

De joindre en annexe la résolution de la MRC de Témiscamingue.

Adoptée à l'unanimité par les conseillers.

Adoptée à l'unanimité par les conseillers.

Le maire et/ou la secrétaire sont autorisés à signer ce document.

Extrait certifié conforme au livre des délibérations

Guérin, le 28^e jour de novembre 2006

Doris Gauthier, secrétaire trésorière

EXTRAIT des délibérations de la session régulière de la Municipalité de Rémigny, tenue au bureau de la Municipalité au 1304, chemin de l'Église à Rémigny, LUNDI le SIX (4) DÉCEMBRE DEUX MILLE SIX (2006), à dix-neuf heures (19 h), à laquelle :

SONT PRÉSENTS :

Les conseillers :

Monsieur Fernand Dubeau
Monsieur David Martineau
Madame Marilyn Aubin
Madame Micheline Dufresne
Monsieur Alain Filteau
Madame Carole Coderre

FORMANT QUORUM SOUS LA PRÉSIDENTE DE :

Monsieur Jocelyn Aylwin, maire

EST ÉGALEMENT PRÉSENTE :

Josée Dubeau, secrétaire trésorière – directrice générale

RÉSOLUTION :

3809-12-06

Appui à la MRC de Témiscamingue – Bancs d'essai – Expériences pilotes en décentralisation – Gestion municipale des ressources du milieu forestier

Considérant que le conseil municipal a pris connaissance des documents suivants :

- Résolution de la MRC de Témiscamingue (procès-verbal du 25 octobre 2006) intitulé « Bancs d'essai / Expériences pilotes en décentralisation. Gestion municipale des ressources du milieu forestier. »
- Projet de forêt habitée : Hypothèse comprenant seize municipalités ayant un potentiel forestier, à l'exception de Kipawa et Témiscaming.
- Contrat de forêt habitée – projet pilote présenté par la Corporation de développement de Laverlochère;

Considérant tous les avantages tant sociaux qu'économiques d'une entente reliée au Programme de délégation de la gestion foncière et forestière des terres publiques intramunicipales (TPI);

En conséquence, il est proposé par Monsieur Alain Filteau, appuyé par Monsieur David Martineau et résolu;

Que la municipalité de Rémigny donne son appui à la MRC de Témiscamingue afin qu'elle soit signataire d'une entente avec le Ministère des Ressources naturelles et de la Faune (TPI);

Que la MRC de Témiscamingue soit inscrite dans un projet « Bancs d'essai – Expériences pilotes » du ministère des Affaires municipales et des Régions.

De joindre en annexe la résolution de la MRC de Témiscamingue.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

**Certifié Copie Conforme
Ce 7^e jour de décembre 2006**



**Josée Dubeau
Secrétaire trésorière –directrice générale**

**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE LAFORCE
COPIE DE RÉOLUTION : 05-06-130**

A une séance régulière , du conseil municipal de Laforce tenue le 5 décembre 2006 à 19h30, à la salle communautaire de Laforce , à laquelle sont présents les conseillers/ conseillères suivants :

Mesdames : Madeleine Charbonneau, Isabelle Morin, Ginette Morin, Josée Gaudet

Messieurs : Claude Fay

Formant quorum sous la présidence du maire Gérard Charron

Nathalie Breton , directrice générale secrétaire-trésorière , est également présente

**05-06-130 APPUI À LA MRC DE TÉMISCAMINGUE «BANCS D'ESSAI-
EXPÉRIENCES PILOTES EN DÉCENTRALISATION-GESTION
MUNICIPALE DES RESSOURCES DU MILIEU FORESTIER.»**

Considérant que le conseil municipal a pris connaissance des documents suivants :

- Résolution de la MRC de Témiscamingue (procès verbal 25 octobre 2006) intitulé « Bacs d'essai/ Expériences pilotes en décentralisation. Gestion municipale des ressources du milieu forestier.
- Projet de forêt habitée :Hypothèse comprenant seize municipalité ayant un potentiel forestier, à l'exception de Kipawa et Témiscamingue.
- Contrat de forêt habitée-projet pilote présenté par la Corporation de développement de Laverlochère;

Considérant tous les avantages tant sociaux qu'économiques d'une entente reliée au Programme de délégation de la gestion foncière et forestière des terres publiques intramunicipales (TPI);

En conséquence , il est proposé par Claude Fay , secondé par Josée Gaudet et Résolu :

Que la municipalité de Laforce donne son appui à la MRC de Témiscamingue afin qu'elle soit signataire d'une entente avec le Ministère des Ressources naturelles et de la Faune (TPI);

Que la MRC de Témiscamingue soit inscrite dans un projet « Bacs d'essai Expériences pilotes» du ministère des Affaires municipales et des Régions.

Certifié copie conforme

Ce 12 décembre 2006

Nathalie Breton
Directrice générale, secrétaire-trésorière
Municipalité de Laforce

Municipalité de Fugèreville

Bureau du Secrétaire-Trésorier
C.P. 831, 43 Rue Principale
Fugèreville (Québec) J0Z 2A0
Téléphone : (819) 748-3241 Télécopieur : (819) 748-2422
dg.fugereville@mrcetemiscamingue.qc.ca

À la session ordinaire tenue lundi le 4 décembre 2006 et à laquelle sont présents M.
le maire Kim Gauthier

et les conseillers suivants :

Mme Lise L'Heureux

M. Sylvain Falardeau

M. Yvon Payette

M. Charles Baril

M. Michel Roy

formant quorum sous la présidence du maire.

Mme Marguerite Lachance, secrétaire-trésorière - directrice générale, est aussi
présente.

Copie de résolution

Numéro 201-2006

Bancs d'essai / Expériences pilotes en décentralisation des ressources du milieu forestier

Considérant que le conseil a pris connaissance de la résolution du 25 octobre 2006 adoptée
par le conseil des maires de la Municipalité régionale de comté de Témiscamingue;

Il est proposé par M. Charles Baril
et résolu unanimement
d'appuyer la demande du conseil des maires

❖ de réitérer la demande du 27 mars 2006, adressée au ministère des Ressources naturelles et
de la Faune, pour mettre en œuvre le programme TPI, répondant aux besoins spécifiques de
la MRC de Témiscamingue;

❖ d'inscrire le projet dans la perspective de la décentralisation, plus précisément aux « Bancs
d'essai / Expériences pilotes » annoncés par la ministre des Affaires municipales et des
Régions, Mme Nathalie Normandeau le 28 septembre 2006.

ADOPTÉE

Copie certifiée conforme
ce 16 janvier 2007

Marguerite Lachance
Secrétaire-trésorière – directrice générale

**PROVINCE DE QUÉBEC, TÉMISCAMINGUE
MUNICIPALITÉ DE FUGÈREVILLE**

Extrait du procès-verbal de la session du 8 janvier 2007 du conseil municipal, tenue à la salle municipale de Fugèreville à 20 heures

Sont présents : M. Kim Gauthier, maire
Les conseillers : Mme Lise L'Heureux, MM. Charles Baril, Sylvain Falardeau, Michel Roy et Ghislain Gélinas

Les membres présents formant quorum sous la présidence de M. le maire.

Mme Marguerite Lachance, secrétaire-trésorière - directrice générale est aussi présente.

Extrait de résolution

No 3-2007

Complément à la résolution # 201-2006 de la municipalité de Fugèreville

ATTENDU l'appui à la demande du conseil des maires sur le sujet : *Bancs d'essai
Expériences pilotes en décentralisation des ressources du milieu forestier;*

Il est proposé par la conseillère Lise L'Heureux et résolu unanimement que le conseil municipal de Fugèreville conserve son appui au conseil des maires de la MRC de ~~Témiscamingue~~ (leur résolution du 25 octobre 2006) mais tient à ce que la municipalité de Fugèreville reste décisionnelle dans les dossiers concernant la gestion de ses lots intramunicipaux .

Adoptée

Copie certifiée conforme
Ce 16 janvier 2007

Marguerite Lachance, sec.-trés. – dir. générale

Corporation municipale de Nédélec
33, Principale - C.P. 70 - Nédélec (Québec) J0Z 2Z0
Téléphone : (819)784-3311 - Télécopieur : (819)784-2126
Courriel : municipalitenedelec@tlb.sympatico.ca

Par télécopieur
Nombre de pages :
(418)643-1795

Nédélec, le 16 novembre 2006

Madame Nathalie Normandeau
Ministre des Affaires municipales et des Régions
Allée Chauveau, 4^e étage
10, rue Pierre-Divier-Chauveau
Québec (Québec) G1R 4J3

Madame la Ministre,

Lors de la session régulière du conseil qui s'est tenue le 14 novembre 2006, le conseil a adopté la résolution portant le numéro 3256-11-06 par laquelle il appuie la MRC de Témiscamingue dans leurs demandes solent, d'être signataire avec le Ministère des Ressources naturelles et de la Faune au Programme de délégation de la gestion foncière et forestière des terres publiques intramunicipales (TPI) et d'être intégré à un projet « Bancs d'essai - Expériences pilotes.

Nous joignons à la présente une copie de ladite résolution.

Nous vous remercions de l'attention que vous accorderez aux présentes.

Veuillez agréer, Madame la Ministre, l'expression de nos sentiments les plus distingués.

La directrice générale et secrétaire-trésorière,



Mireille St-Amour

/meta

c.c. Monsieur Pierre Corbeil, ministre des Ressources naturelles et de la Faune
Monsieur Daniel Bernard, député de Rouyn-Noranda - Témiscamingue
Monsieur Denis Moffet - directeur par intérim - MAMR Abitibi-Témiscamingue
Monsieur Jean-Pierre Charron, préfet de la MRC de Témiscamingue
Municipalités de la MRCT

PROVINCE DE QUÉBEC
CORPORATION MUNICIPALE DE NÉDÉLEC
COMTÉ DE TÉMISCAMINGUE

Extrait du procès-verbal de la session régulière du conseil municipal de Nédélec, tenue le mardi 14 novembre 2006 à 18h30, à la salle du conseil de Nédélec, du 33, rue Principale, et formant quorum sous la présidence de la mairesse, madame Carmen Rivard, en présence des conseillères et conseillers suivants :

Mesdames : Danielle Pelchat
Denise B.-Bernèche

Messieurs : Reynald Bernèche
Yves Bourassa
Claude Gauvin

Absent : Michel Trépanier

Madame Miraille St-Amour, secrétaire-trésorière, est également présente.

Résolution no 258-11-06 – Appui à la MRC de Témiscamingue – Bancs d'essai – Expériences pilotes en décentralisation – Gestion municipale des ressources du milieu forestier

Considérant que le conseil municipal a pris connaissance des documents suivants :

- Résolution de la MRC de Témiscamingue (procès-verbal 25 octobre 2006) intitulé « Bancs d'essai - Expériences pilotes en décentralisation. Gestion municipale des ressources du milieu forestier ».
- Projet de forêt habitée : Hypothèse comprenant seize municipalités ayant un potentiel forestier, à l'exception de Kipawa et Témiscaming.
- Contrat de forêt habitée – projet pilote présenté par la Corporation de développement de Laverlochère;

Considérant tous les avantages tant sociaux qu'économiques d'une entente reliée au Programme de délégation de la gestion foncière et forestière des terres publiques intramunicipales (TPI);

En conséquence, il est proposé par Yves Bourassa, appuyé par Danielle Pelchat et résolu

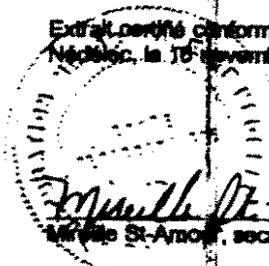
Que la municipalité de Nédélec donne son appui à la MRC de Témiscamingue afin qu'elle soit signataire d'une entente avec le Ministère des Ressources naturelles et de la Faune (TPI);

Que la MRC de Témiscamingue soit inscrite dans un projet « Bancs d'essai – Expériences pilotes » du ministère des Affaires municipales et des Régions.

De joindre en annexe la résolution de la MRC de Témiscamingue.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

Extrait certifié conforme au livre des délibérations
Nédélec, le 16 novembre 2006



Miraille St-Amour
Miraille St-Amour, secrétaire-trésorière

N.B. Le texte de la présente résolution est sujet à correction par le conseil lors de l'adoption du procès-verbal

Le 06 mars 07

Procès-verbal

Copie de résolution

MUNICIPALITÉ DE LORRAINVILLE

(Nom de la municipalité)

Ajournement

À une séance ordinaire , extraordinaire , ajournée ,
tenue le Mardi le 27 février 2007 et à laquelle étaient présentes les personnes

suivantes :
MM. Denis Rochon
Marco Latreille
Luc Bergeron
Céline Turcotte
Pierre Giaro

M. Marc Champagne

formant quorum sous la présidence de
on procéda de la façon suivante:

4536-02-07

Appui au projet pilote « Forêt de chez-nous »

Il est proposé par Luc Bergeron et résolu unanimement d'appuyer le projet pilote de « Forêt de chez-nous ».

"adopté"

Extrait certifié conforme

ce 06 de Mars 2007

Signature et fonction

Copie de résolution

MUNICIPALITÉ DE LAVERLOCHÈRE

À une session régulière du conseil municipal, tenue le 5 mars 2007 et à laquelle est présent son honneur, le maire Normand Bergeron; Nadia Bellehumeur, conseillère; Daniel Barrette, conseiller; Jacques Brassard, conseiller; Suzie Bélanger, conseillère et Réal Bélanger, conseiller.

Monique Rivest, secrétaire trésorière, directrice générale, g.m.a. est aussi présente.

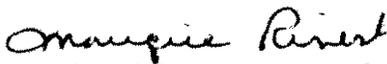
Résolution no 07-03-407

Projet « Forêt de chez-nous »

Il est proposé par la conseillère Suzie Bélanger que la municipalité de Laverlochère appuie le projet « Forêt de chez-nous » préparé par la MRC de Témiscamingue, signé par monsieur Gérald Morin et daté du 5 février 2007.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

Copie conforme certifiée,
Ce huitième jour de mars deux mille sept.


Monique Rivest, sec. très, d.g., g.m.a.

Note : Le texte de la présente résolution est sujet à correction lors de l'adoption par le conseil.